

Jean Burchard raconte, dans son *Diarium* ¹, que ALEXIS CELADENUS, évêque de Gallipoli (en Italie), adressa un discours aux cardinaux, alors qu'ils se disposaient à entrer en conclave, le 16 septembre 1503, pour élire un successeur à Alexandre VI. Il ajoute : « Et fuit tediosa et longa oratio. » Le récent éditeur du *Diarium*, L. Thuasne, affirme (*ibid.* en note) que « bien qu'il ne soit pas dépourvu d'une certaine habileté, vu la difficulté du sujet, sa lecture confirme pleinement les épithètes de Burchard ». Les cardinaux purent trouver longue et ennuyeuse l'allocution que leur adressa l'évêque de Gallipoli, mais on est en droit de s'étonner que L. Thuasne en ait jugé comme les contemporains. On trouve, en effet, dans ce discours des renseignements de premier ordre concernant Alexandre VI, d'autant plus qu'il fut prononcé devant une assemblée de personnages, dont certains se trouvaient, par leur situation même, en contact presque journalier avec le pape défunt, et vis-à-vis desquels il était impossible de déguiser la vérité ².

Alexis Celadenus échangea l'évêché de Gallipoli contre celui de Molfetta, en 1508. Il mourut le 18 avril 1517, à l'âge de soixante-sept ans, et fut enterré à Rome, dans l'église de Saint-Augustin. Voici son épitaphe :

ALEX. CELADENVS EPISC. MALPITAN. APOST. SECRET. GEMINAEQ. LINGVAE ORATOR ET INTERPRES. ACVTISS. SPARTEN. EX NOBILI GENERE ORIVNDVS, RELIGIONE ET SANCTIS SEMPER OPERIB. ADMIRABILIS, LXVII AETATIS SVAE ANNO FOELIX OBIT XIII CAL. MAIAS MDXVII ³.

On voit, par cette inscription, que Alexis Celadenus appartenait à une famille noble de Sparte. Au f. 3 v^o de cet opuscule, il rappelle ainsi sa nationalité : *Archidamus Lacedemonius conterraneus meus*.

Bibliothèque nationale de Paris : Invent. H 2172 Réserve ⁴.

1. Tome troisième, éd. L. Thuasne, p. 267.

2. Voir un intéressant article de R. Garnett dans *The english historical Review* d'avril 1892, p. 311 à 314.

3. Forcella, *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma*, t. V, p. 35.

4. La même bibliothèque possède (sous la cote : Invent. K 1273. Réserve) une copie manuscrite de cet opuscule reliée avec un autre ouvrage imprimé.

